

**Le Centre de Recherche en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA) de l'Université de Nantes** souhaite initier un cycle de journées d'étude sur le thème « Défense et colonies dans le monde Atlantique, XVe-XXe siècles » au cours des années universitaires 2011-2012 et 2012-2013. Dans une perspective diachronique et transnationale, il s'agit de réunir des chercheurs dont les travaux proposeront une nouvelle lecture de la place et du rôle des colonies dans les systèmes de défense des principales puissances impériales. Territoires plus ou moins éloignés de la métropole, pièces maîtresses dans la politique économique et de domination des puissances impériales, les colonies ont bénéficié d'un investissement stratégique pour les protéger d'incursions ennemis ou, le cas échéant, de servir de poste avancé à l'action militaire. Dans ce contexte, ces espaces n'ont donc pas été uniquement de simples remparts opposés à une puissance étrangère mais également des bases, ou des relais, pour mondialiser les conflits. Par ailleurs, dès lors que les colonies ont pu être des points d'appuis pour étendre la guerre aux confins du monde, ce furent elles-mêmes des territoires soumis aux opérations militaires.

Les colonies : territoires d'une pensée stratégique ? Ce premier axe invite à nous interroger sur la place des colonies dans le discours stratégique d'acteurs majeurs qu'ils aient été responsables politiques, militaires ou intellectuels. Si ces territoires ont eu une importance lors des conflits de l'époque moderne et contemporaine, il reste que leur intégration à la pensée stratégique des Etats n'allait pas nécessairement de soi. Il s'agira ici de déterminer si les colonies ont été considérées comme des espaces parties prenantes d'une organisation militaire globale qui l'a intégrée à ses schémas tactiques. Le Portugal a établi une succession de fortins le long de la côte occidentale africaine aux XVe et XVIe siècles à mesure qu'il progressait vers le Sud ; du XVIIe au XIXe siècle, les principales puissances maritimes disposaient de relais aux Antilles pour réparer leurs flottes et procéder à des ravitaillement ; toutes les puissances impériales avaient des casernements en différents points de leurs espaces coloniaux où étaient entretenues des troupes. Ces constatations spatiales, matérielles, ont-elle été précédées par des développements théoriques ou est-ce la résultante d'une adaptation au gré des circonstances des différents Etats impliqués ? Ici, on attend des communications qui montreront l'existence et la construction, ou non, d'une politique stratégique intégrant ces territoires si spécifiques.

Les infrastructures militaires coloniales. Les Etats ont doté leurs colonies d'infrastructures militaires plus ou moins pérennes. Qu'il s'agisse d'une ville forteresse à l'image de Louisbourg, de la ceinture de forts anglais et français en Amérique du Nord ou encore de l'arsenal espagnol de la Havane, la dimension militaire trouve une traduction matérielle dans l'espace colonial. Mais le bâti militaire peut revêtir des formes qui vont au-delà de l'imposant édifice de défense ; un quai, une caserne, des magasins où l'on stockait des matières premières pour les troupes ou l'entretien des flottes peuvent entrer dans cette catégorie. Outre un dénombrement et une cartographie de ces principaux éléments à caractère militaire, il s'agit de s'interroger sur les modalités de leur édification. Peut-on envisager des formes d'architectures militaires communes aux différents espaces coloniaux quelque soit leur métropole de rattachement ? Existe-t-il des modèles de bâtiments défensifs décelables dans l'aire Atlantique ? Dans le cadre de la construction d'infrastructures secondaires (quais, halles...) comment ont procédé les Etats ? Il faut tâcher de se pencher sur les transferts techniques et les allers-retours entre les espaces coloniaux et leurs métropoles mais également entre les espaces coloniaux eux-mêmes. Dans le domaine militaire comme pour bien d'autres aspects, les colonies n'ont pas été des mondes clos et il est souhaitable de montrer cette perméabilité.

Faire la guerre dans les colonies. Ce dernier axe se propose d'évaluer les moyens et les modalités pratiques de l'engagement militaire dans des espaces qui sont, le plus fréquemment, peu familiers des armées qui s'y déploient. Dès lors, existe-t-il une pratique de la guerre spécifique aux colonies ? Petite guerre, razzia, guérilla sont autant d'expressions qui, de l'époque moderne au XXe siècle, ont tenté de caractériser les conflits terrestres dans ces espaces. Ces notions doivent être réévaluées au même titre que l'implication des populations locales dans le renseignement et les guerres proprement dites. Par ailleurs, la guerre navale a eu une place très particulière dans les enjeux coloniaux qui a supposé des moyens d'actions spécifiques. Enfin, un volet de cet axe sera consacré aux troupes et à leur logistique. Du détachement de soldats issus de métropole à l'instauration de véritables troupes coloniales, les Etats européens ont progressivement adapté leurs armées aux réalités outre-mer. Nous souhaitons faire une place particulière à l'évolution et l'adaptation des soldats dans les espaces coloniaux.

Les communicants pourront faire des propositions portant sur une période allant du XVe au XXe siècle en privilégiant l'espace atlantique. Toutefois, dans la mesure où elles éclairent sur des logiques spécifiques ou établissent des points de comparaison pertinents, des communications portant sur d'autres espaces – océan Indien, Méditerranée atlantique... – seront éligibles. On attachera de l'importance à établir un équilibre entre la période moderne et la période contemporaine.